Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs

Octobre 2026 | Fiche repère SFAP

Outil de discussion

pour se préparer en équipe à
la loi relative à l'aide à mourir du 18/08/2026

La loi relative à l'aide à mourir promulguée le 18 août 2026 ouvre désormais l'accès au suicide assisté ainsi qu'à l'euthanasie. Cette évolution majeure invite les équipes soignantes à se préparer collectivement aux questions humaines, éthiques et professionnelles qu'elle soulève.

Dans ce contexte, les acteurs de soins palliatifs ont exprimé à la SFAP des risques de tensions susceptibles d'entraver leurs capacités de délibération et de coopération.

Nous avons imaginé cet outil de discussion afin de permettre aux équipes de percevoir leur capacité à intégrer les vécus pluriels des acteurs de soin au sein de leur équipe, et de prendre ainsi soin de leur vie d'équipe.

Cet outil ne vise ni la prise de décision ni la recherche d'un consensus à tout prix. Il cherche plutôt à faire émerger l'expression des vécus individuels et à développer l'écoute au sein du collectif, contribuant ainsi à une dynamique d'intelligence collective. Nous souhaitons de cette manière inscrire durablement une dynamique d'équipe permettant de toujours mieux travailler ensemble au profit des patients et de leurs proches.

Préalables

Prévoir une heure d'échanges avec un lieu et un horaire précis qui sera annoncé à l'ensemble de l'équipe.
Nommer un animateur (idéalement, quelqu'un qui aura déjà expérimenté cette manière de faire) et un gardien du temps.

Afin de répondre à la question

« Comment je vis actuellement l'arrivée de la loi relative à l'aide à mourir qui prévoit l'accès dans certaines conditions au suicide assisté et l'exception d'euthanasie. Et m'est-il facile d'évoquer ce sujet en équipe ? »

Nous vous suggérons une procédure en quatre temps :

• Un temps de **réflexion personnelle**.

• **Un premier tour** d'écoute où chacun exprime ce qu'il a à dire (sans échange) (3' par personne). Ce premier tour est suivi d'un petit temps de silence pour intérioriser et laisser résonner ce qui s'est dit.

• **Un deuxième tour d'écoute**, où chacun peut dire un point qui l'a marqué dans le tour précédent : une surprise, quelque chose à quoi il n'avait jamais pensé, quelque chose qui le fait bouger, qui ouvre ou qui fait obstacle, qui fait voir les choses autrement…

• **Un dernier temps d'échange** destiné à faire émerger les points communs (ce qui rassemble) ; les divergences (discordances, ce qui pourrait nous éloigner) ; et le cas échéant, les questions qui sont apparues, ou des points qui restent à approfondir.

Cet échange pourra être le début d'une réflexion d'équipe qui nécessitera plusieurs temps de discussions à venir.

Vocation de l'outil

Élaborer une culture d'écoute et de parole constructive au sein des équipes. Il peut être utilisé sur d'autres questions.

> Par exemple, dans une équipe, à l'issue d'un échange sur la question ci-dessus, est apparue la nécessité d'approfondir la notion d'accompagnement (on s'est aperçu que, si tout le monde reconnaissait que c'est une valeur des soins palliatifs, tous n'avaient pas la même compréhension de ce que signifie « accompagner jusqu'au bout »). On peut donc susciter une autre réunion à partir de la question « Que signifie pour moi "accompagner jusqu'au bout ?"

Nous vous souhaitons des échanges riches et constructifs.

Contactez-nous

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire part de ce qui a émergé de vos discussions à **sfap@sfap.org** à l'adresse du « groupe ressources ».

Cet outil a été réalisé par le groupe de travail « Ressources »